

Trois patrimoines transformés dans le cœur historique

Urbanisme Dont l'Hôtel Neuvicé et l'ancien magasin Humblet situé rue Cathédrale.

Trois permis d'urbanisme viennent d'être octroyés par le collège communal de Liège, suite à l'avis favorable du Fonctionnaire délégué, pour la transformation d'immeubles dans le cœur historique de Liège. Précisément, ces trois permis concernent l'extension de l'Hôtel Neuvicé, la rénovation de l'ancien magasin Humblet mais également la transformation de plusieurs immeubles En Féronstrée et rue de la Rose.

Trois dossiers qui *“offrent des rénovations et une transformation qui vont améliorer le bâti existant”*, se réjouit Christine Defraigne, première échevine en charge de l'Urbanisme.

Dans le cas des immeubles En Féronstrée (n° 47 à 53) et rue de la Rose (n° 4 à 10), l'octroi du permis concerne la transformation

de plusieurs maisons d'habitation en douze logements avec une offre mixte et variée (studios, appartements de 1 à 4 chambres et une maison).

Pour l'Hôtel Neuvicé, celui-ci est composé de trois bâtiments datant du XVIII^e siècle articulés autour d'une cour intérieure. Le permis concerne l'extension de l'hôtel et la rénovation complète des bâtiments qui ont été laissés à l'abandon et sont totalement délabrés. *“Après travaux, les touristes pourront bénéficier de 16 chambres, 6 suites, un accueil, une salle de petit-déjeuner, un espace bar, des lobbys, un espace wellness et une salle de réunion”*, précise l'échevine.

Enfin, au niveau de l'ancien magasin Humblet, Le bâtiment va bénéficier d'un réaménagement de la surface commerciale afin de créer des entrées indépendantes pour les étages. Sept logements seront transformés et une rehausse de deux niveaux sera fabriquée pour créer deux logements supplémentaires, sans oublier des espaces de bureaux.

M. Be.